

Questions orales

LA QUESTION DES RESSOURCES, CAUSE PROBABLE DU RETARD
À RÉGLER LE LITIGE FRONTALIER DU BANC GEORGE—
DEMANDE DE PRÉCISIONS QUANT AU PUIT PENOBSCOT B-41

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné que l'existence possible de réserves de minéraux, de pétrole et de gaz dans la zone grise du banc George, au large de la Nouvelle-Écosse, retarde l'adoption d'une résolution sur le litige frontalier qui oppose le Canada et les États-Unis, quelles mesures le ministre prend-il pour aider à résoudre ce problème? Deuxièmement, le ministre pourrait-il nous dire ce qu'il en est du puits qu'on a foré à 175 milles au sud-est de Halifax, c'est-à-dire le puits Penobscot B-41, dont on a dit qu'il fournirait d'importantes quantités d'hydrocarbures et qu'il sera peut-être le premier puits de pétrole rentable de la côte est?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, pour répondre à la première partie de la question, je ne crois pas que ce soit la question des hydrocarbures qui empêche le règlement des limites territoriales à l'heure actuelle. Le député voudrait peut-être adresser ses autres questions supplémentaires au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Pour ce qui est du puits Penobscot et de ses possibilités, il est encore trop tôt pour répondre. On n'a pas fini de le forer complètement. La presse a fait état de découverte de pétrole. Je me suis renseigné hier et on m'a dit que cette nouvelle était prématurée et qu'il fallait attendre encore une semaine environ avant de pouvoir faire une affirmation fondée.

ESSENCE—L'OPPORTUNITÉ DE LA SUPPRESSION DE LA TAXE DE
VENTE DANS LE NORD

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné le prix extrêmement élevé que paient les consommateurs du nord des provinces de l'Ouest pour l'essence, et en somme tous les consommateurs de Nord, le ministre appuiera-t-il l'idée de supprimer la taxe de vente fédérale de 12c., sur l'essence dans ces régions où le prix est très élevé?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le député ne sait peut-être pas qu'il devrait poser cette question au ministre des Finances.

* * *

LE NORD CANADIEN

LE RAPPORT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR LE
PÉTROLE ET LE GAZ SOUS LES EAUX ARCTIQUES—L'ANNONCE
DE LA DÉCISION DU MINISTRE

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Dira-t-il maintenant à la Chambre s'il a examiné le rapport de la commission consultative sur les eaux arctiques, le pétrole et le gaz et, si tel est le cas, quelles sont ses conclusions?

L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas vu le rapport.

[M. Gillespie.]

M. Neil: Étant donné l'écart de temps dont Canmar a besoin pour se préparer en vue des forages cet été le ministre dira-t-il s'il sera en mesure d'annoncer sa décision à ce sujet d'ici la fin du mois?

M. Allmand: Je l'espère, monsieur l'Orateur.

* * *

LES POSTES

LES MESURES TENDANT À L'AMÉLIORATION DU SERVICE ET À
LA RÉDUCTION DU COÛT

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Postes. Puisque, s'il faut en croire le rapport annuel de Postes Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1976, rapport que nous n'avons reçu qu'aujourd'hui, le ministère a dépensé \$1.96 pour chaque dollar qu'il a touché cette année, alors qu'il n'en avait dépensé que \$1.52 pour chaque dollar qu'il avait touché l'année précédente, et que cette différence est en grande partie due au fait que les recettes globales ont diminué de 8 p. 100, ce qui indique que le volume des expéditions postales est en baisse, quelle politique le ministre entend-il adopter pour rattraper cette perte de volume en améliorant les services ou pour réduire le coût de ses services si le volume reste réduit?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, la politique que nous adoptons vise à accroître autant que possible le volume et, partant, les recettes. L'un des moyens que nous entendons mettre en œuvre consiste à établir d'harmonieuses relations entre le syndicat et le ministère des Postes.

* * *

[Français]

L'HABITATION

QUÉBEC—L'ENTENTE SUR LA RÉNOVATION URBAINE—L'ÉTAT
DES NÉGOCIATIONS

M. Jacques Lavoie (Hochelaga): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Étant donné que l'ancien ministre des Affaires municipales du Québec n'a jamais consenti à signer l'accord relatif à l'article 44(1)b) de la loi nationale sur l'habitation, qui aurait permis aux sociétés à but non lucratif d'offrir des logements à prix modique et ainsi de favoriser l'accélération de la restauration des maisons, en particulier dans Hochelaga-Maisonneuve, le ministre peut-il dire à la Chambre si, depuis l'élection du nouveau gouvernement du Québec, il a eu l'occasion de rencontrer le nouveau ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif? Dans l'affirmative, a-t-il soulevé la question? Quels en sont les résultats? Sinon, quand le fera-t-il?

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, je voudrais d'abord remercier l'honorable député de m'avoir donné préavis de sa question. J'ai en effet rencontré brièvement le ministre Tardif peu de temps après sa nomination comme ministre des Affaires municipales du Québec, mais j'espère avoir prochainement le plaisir de le rencontrer de façon plus formelle, et pour une période de temps plus longue. Je suis tout à fait disposé à travailler en étroite collaboration avec lui pour solutionner les problèmes de logement au Québec. Je ne manquerai pas, comme le suggère le député, de soulever cette question de l'article 44(1)b),